

Le 23 février 2009

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Gazifère Inc.

Nous avons vérifié le bilan de **Gazifère Inc.** au 31 décembre 2008 et les états des résultats, des bénéfices non repartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables appropriées communiquées dans la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction de Gazifère Inc. et les membres de la Régie de l'énergie de la province de Québec. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

GAZIFÈRE INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2008	2007
Ventes de gaz (note 3)	69 010 \$	65 838 \$
Coût du gaz (note 3)	49 158	47 401
Marge sur ventes de gaz	19 852	18 437
Autres produits	283	266
	<u>20 135</u>	<u>18 703</u>
Charges		
Exploitation et entretien	8 535	7 966
Amortissement	3 591	3 417
Taxes municipales et autres impôts	849	909
	<u>12 975</u>	<u>12 292</u>
	7 160	6 411
Intérêts versés à des apparentés	<u>2 533</u>	<u>2 541</u>
Bénéfice provenant des activités réglementées, avant les impôts sur les bénéfices	4 627	3 870
Bénéfice provenant des activités non réglementées, avant les impôts sur les bénéfices (note 4)	<u>3 717</u>	<u>3 353</u>
Bénéfice total avant les impôts sur les bénéfices	<u>8 344</u>	<u>7 223</u>
Charge d'impôts sur les bénéfices		
Impôts exigibles	2 580	2 100
Impôts futurs (note 2)	(11)	260
	<u>2 569</u>	<u>2 360</u>
BÉNÉFICE NET	<u>5 775 \$</u>	<u>4 863 \$</u>

GAZIFÈRE INC.
BILAN
(en milliers de dollars)

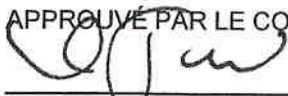
ACTIF

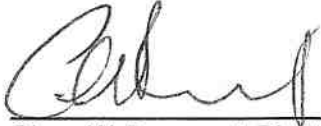
	31 décembre	
	2008	2007
ACTIF À COURT TERME		
Comptes débiteurs (note 3)	11 032 \$	9 822 \$
Impôts sur les bénéfices et autres impôts	0	0
Stock	12	68
Frais payés d'avance	107	148
	11 151	10 038
 IMMOBILISATIONS (note 6)	 84 879	 79 821
 AUTRES ACTIFS (note 7)	 9 806	 8 920
	105 836 \$	98 779 \$

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

PASSIF À COURT TERME		
Découvert bancaire	8 891 \$	6 916 \$
Comptes créditeurs et charges à payer	6 541	5 580
Impôts sur les bénéfices et autres impôts	61	468
Montant à payer à des apparentés (note 5)	10 320	8 435
Partie à court terme de la dette à long terme à payer à des apparentés (note 8)	-	5 000
	25 813	26 399
 PROVISION POUR AUTOASSURANCE	 250	 250
 DETTE À LONG TERME À PAYER À DES APPARENTÉS (note 8)	 42 640	 37 640
 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS (note 2)	 2 913	 2 924
	71 616	67 213
 CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 10)	218	218
Surplus d'apport	12 600	12 600
Bénéfices non répartis	21 402	18 748
	34 220	31 566
	105 836 \$	98 779 \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


W. G. Rose, administrateur


Glenn W. Beaumont, Director

GAZIFÈRE INC.

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les 31 décembre	
	2008	2007
Solde au début de l'exercice	18 748 \$	18 691 \$
Bénéfice net	5 775	4 863
	24 523	23 554
Dividendes		
Actions ordinaires	3 121	4 806
	3 121	4 806
Solde à la fin de l'exercice	21 402 \$	18 748 \$

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Gazifère Inc. (la « société ») est une entreprise de services publics à taux de rendement réglementé relevant de la Régie de l'énergie de la province de Québec (la « Régie »). La société assure la distribution de gaz naturel à une clientèle formée de clients résidentiels, commerciaux et industriels dans la ville de Gatineau, dont les secteurs d'Aylmer, de Buckingham, de Gatineau, de Hull et de Masson-Angers. Elle exerce également des activités dans certains secteurs non réglementés telles la location et la vente d'appareils.

Méthodes comptables

La société suit les méthodes comptables dictées par les décisions de la Régie qui sont résumées ci-après. Si la Régie n'a fourni aucune directive, la société est tenue de se conformer aux principes comptables généralement reconnus. En plus de définir certaines exigences comptables, la Régie a juridiction sur certains sujets comme la fixation des tarifs de vente de gaz, l'approbation des travaux de construction, l'exploitation et le taux de rendement autorisé inclus dans les « tarifs de vente de gaz ». Puisque ces états financiers ont été dressés conformément aux méthodes comptables dictées par la Régie, ils ne constituent pas des états financiers à vocation générale et, par conséquent, ils pourraient ne pas convenir à d'autres utilisateurs.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette ; le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. La société capitalise tous les coûts de construction des actifs réglementés liés à la distribution du gaz tel que les salaires, les avantages sociaux, la sous-traitance, le matériel et les frais de transport.

Les actifs réglementés sont amortis selon la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation, à des taux approuvés par la Régie compris entre 2,69 % et 5,00 % pour les conduites principales, les branchements et le matériel de réglage et de mesure, et à des taux compris entre 6,22 % et 28,97 % pour les autres équipements. Les gains ou les pertes à la cession sont imputés à l'amortissement cumulé.

Les actifs non réglementés sont amortis selon la méthode linéaire à des taux compris entre 8,08 % et 11,11 %. Les gains ou les pertes à la cession sont comptabilisés dans l'état des résultats.

L'application des taux ci-dessus se solde par un taux combiné annuel d'environ 4.83% pour 2008 (4.85% en 2007) sur l'ensemble des actifs amortissables.

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Autoassurance

En 1987, la Régie a autorisé l'établissement d'une réserve pour autoassurance de 250 000\$. Les coûts réels des sinistres sont reportés jusqu'à ce qu'ils soient intégrés dans les tarifs.

Constatation des produits

Activités réglementées

La société se conforme à une méthode reconnue dans le secteur de la distribution du gaz qui consiste à n'inscrire les ventes de gaz mensuelles que lorsqu'elles sont facturées, selon les lectures de compteurs ou les estimations faites durant le mois. Par conséquent, la société livre une certaine quantité de gaz durant un exercice mais le produit correspondant ne sera constaté que lorsque le gaz sera facturé à l'exercice suivant. Le coût du gaz ainsi livré est aussi sous la rubrique autres actifs et est passé en charges lorsque le gaz sera facturé au cours de l'exercice suivant.

Activités non réglementées

Les produits tirés de la location sont comptabilisés dans la période où ils sont gagnés. Les produits tirés de la vente d'appareils sont enregistrés au moment de la vente. Les produits tirés de l'entretien et des réparations d'appareils sont constatés dans la période au cours de laquelle le service est rendu. Les produits tirés du financement sont constatés lorsque les intérêts sont gagnés.

Avantages postérieurs à l'emploi

La société offre des régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Comme l'exige la Régie, les cotisations sont passées en charges au moment où elles sont versées. La société fournit aussi des avantages complémentaires de retraite, notamment l'assurance santé et l'assurance vie collective, aux retraités admissibles, à leurs conjoints et à leurs personnes à charge. Le coût de ces avantages est passé en charges lorsque les prestations sont versées, comme l'exige la Régie.

Comptes de stabilisation tarifaire

La société tient les comptes de stabilisation suivants autorisés par la Régie:

Le bénéfice excédentaire de la société, tel qu'il est défini par la Régie, devant faire l'objet d'une ristourne aux clients, est porté à un compte distinct. Le bénéfice excédentaire est comptabilisé en diminution des ventes de gaz et figure dans les comptes créditeurs.

La société tient un compte d'ajustement du coût du gaz. Elle y comptabilise les écarts de coûts qui n'ont pas eu de répercussions sur le prix de vente du gaz que la société facture. Les écarts de

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

coût sont comptabilisés à titre d'augmentation ou de diminution des ventes de gaz et figurent dans les comptes débiteurs ou les comptes créditeurs, selon le cas.

La société tient un compte de stabilisation pour comptabiliser l'incidence des variations climatiques sur les ventes de gaz. L'incidence de l'écart entre les degrés-jours prévus et réels sur les ventes est inscrite à titre d'augmentation ou de diminution des ventes de gaz et du coût du gaz.

La société maintient un compte de stabilisation pour comptabiliser le niveau de gaz perdu sur lequel elle n'a pas ou n'a que très peu de contrôle. L'écart entre le niveau de gaz perdu réel et prévu est comptabilisé dans le coût du gaz.

Le mécanisme d'ajustement pour pertes de revenus est un mécanisme d'ajustement du tarif qui permet de tenir compte de l'augmentation ou de la diminution de la marge de distribution de la société causée par la non-atteinte ou le dépassement des objectifs volumétriques du programme de gestion axée sur la demande (GAD). L'incidence de cette variation volumétrique sur la marge de distribution est comptabilisée comme une augmentation ou une diminution des ventes de gaz.

Charges reportées

Les charges reportées comprennent des coûts devant être recouvrés au cours d'exercices futurs selon l'approbation de la Régie.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices des activités non réglementées sont inscrits selon la méthode axée sur le bilan en vertu de laquelle les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés en fonction des écarts temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Selon la méthode axée sur le bilan, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés aux taux qui devraient s'appliquer à la date de résorption de ces écarts temporaires. L'incidence sur les actifs et les passifs d'impôts futurs d'un changement des taux d'imposition prévus est portée aux résultats de l'exercice.

Les impôts sur les bénéfices des activités réglementées sont comptabilisés selon la méthode de l'impôt exigible, à l'exception des comptes de stabilisation tarifaire, pour lesquels des impôts futurs sont comptabilisés pour rendre compte des écarts temporaires.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et selon les méthodes comptables dictées par les décisions de la Régie exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs, les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges pour la période.

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Modifications comptables non encore en vigueur

Activités réglementées

En août 2007, l'ICCA a supprimé l'exemption temporaire du chapitre 1100, «Principes comptables généralement reconnus», qui permettait la constatation et l'évaluation des actifs et des passifs découlant de la réglementation des tarifs. En outre, le chapitre 3465, «Impôts sur les bénéfiques» a été modifié afin d'exiger la constatation des actifs et des passifs d'impôts futurs, de même qu'un actif ou un passif réglementaire distinct au titre du montant des impôts futurs devant être inclus dans les tarifs futurs et recouvrés auprès des clients futurs ou remis à ceux-ci, et la présentation des montants bruts dans les états financiers. Ces modifications comptables s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

2. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS

Les passifs d'impôts futurs de la société se rapportaient aux éléments suivants:

	<u>2008</u>		<u>2007</u>	
Activités réglementées	(289)	\$	(697)	\$
Activités non réglementées	(2 426)		(2 227)	
Passif d'impôts futurs net	<u>(2 913)</u>	\$	<u>(2,924)</u>	\$

La société avait également un passif d'impôts futurs de 2 531 000 \$ au 31 décembre 2008 (2 691 000 \$ au 31 décembre 2007) lié aux comptes réglementés de stabilisation tarifaire qui n'est pas inscrit dans les états financiers en raison des exigences comptables de la Régie.

3. VENTES DE GAZ ET COÛT DU GAZ

La société a porté en diminution des ventes de gaz un bénéfice excédentaire de 626 000 \$ en 2008 (101 000 \$ pour 2007).

Un montant de 276 000 \$ a été ajouté aux ventes de gaz et aux comptes débiteurs (446 000 \$ pour 2007) pour tenir compte des variations du coût du gaz.

Les ajustements comptabilisés dans les comptes de stabilisation au titre des variations climatiques, du gaz perdu et du mécanisme d'ajustement pour perte de revenus ont augmenté la marge sur ventes de gaz de 1 002 000 \$ (diminution de 393 000 \$ pour 2007).

GAZIFÈRE INC.
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

4. BÉNÉFICE TIRÉ DES ACTIVITÉS NON RÉGLEMENTÉES AVANT LES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Location	7 169 \$	6 545 \$
Contrats de service	250	289
Contrats de financement	64	74
Ventes d'appareils	17	15
Amortissement	(2 715)	(2 578)
Perte à la cession d'actifs non réglementés	24	(58)
Frais d'administration et frais indirects	(577)	(556)
Impôts sur le capital	(73)	(86)
Intérêts	(442)	(292)
	<u>3 717 \$</u>	<u>3 353 \$</u>

5. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les approvisionnements en gaz naturel sont effectués auprès d'une société apparentée, Enbridge Gas Distribution Inc., et ont été comptabilisés à la valeur d'échange, soit 43 982 000 \$ (42 749 000 \$ pour 2007).

Le coût d'acheminement interprovincial inclus dans le coût du gaz est payé à Niagara Gas Transmission Ltd, et a été comptabilisé à la valeur d'échange, soit 1 402 000 \$ (1 467 000 \$ pour 2007).

Les autres opérations avec des sociétés apparentées sont inscrites à leur valeur d'échange et se présentent comme suit:

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Frais de gestion	1 029 \$	845 \$
Traitement des données	489	567
Frais de consultant-projet CIS (note 11)	683	0
Achats de matériel	863	702
Frais de transport	129	114
Avantages sociaux	102	138
Études financières et réglementaires, projets spéciaux et autres	122	64
Matériel informatique	0	306
Autres	1	54
	<u>3 418 \$</u>	<u>2 790 \$</u>

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

Selon une entente de centralisation de la trésorerie, le solde bancaire de la société est viré quotidiennement à la société mère. Des charges financières nettes de 278 000 \$ (82 000 \$ pour 2007), calculés au taux du marché, ont été enregistrées sur ces soldes quotidiens.

Au 31 décembre 2008, la société affichait un fonds de roulement négatif. Enbridge Inc. s'est engagée à apporter un soutien financier à la société jusqu'au 31 mars 2010, s'il y a lieu. En conséquence, les présents états financiers ont été établis selon le principe de continuité de l'exploitation et avec l'hypothèse que la société mère continue d'apporter son soutien financier à la société.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31 décembre, 2008			31 décembre, 2007		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Activités réglementées						
Conduites principales	51 944 \$	15 741 \$	36 203 \$	49 846 \$	14 419 \$	35 427 \$
Branchements	36 714	13 136	23 578	34 977	11 814	23 163
Matériel de réglage et de mesure	6 596	2 105	4 491	6 335	1 952	4 383
Améliorations locatives	402	55	347	350	35	315
Autres	5 104	1 102	4 002	2 608	902	1 706
Activités non réglementées						
Appareils loués	36 261	20 003	16 258	33 681	18 854	14 827
	137 021 \$	52 142 \$	84 879 \$	127 797 \$	47 976 \$	79 821 \$

GAZIFÈRE INC.
 NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
 DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

7. AUTRES ACTIFS

	2008		2007	
Comptes de stabilisation tarifaire	5 517	\$	6 255	\$
Comptes débiteurs à long terme	502		451	
Autoassurance reportée	138		157	
Autres frais reportés	3 649		2 057	
	9 806	\$	8 920	\$

8. DETTE À LONG TERME DUE À DES APPARENTÉS

		Échéance	2008		2007
Billet	6,68%	novembre 2008	-	\$	5 000 \$
Billet	7,62%	juillet 2010	2 000		2 000
Billet	7,12%	janvier 2011	2 500		2 500
Billet	7,18%	avril 2011	1 000		1 000
Billet	7,32%	mai 2012	3 500		3 500
Billet	6,95%	janvier 2013	3 000		3 000
Billet	6,42%	mai 2013	7 640		7 640
Billet	6,15%	août 2014	3 500		3 500
Billet	5,25%	juillet 2015	3 500		3 500
Billet	5,65%	mai 2016	5 000		5 000
Billet	5,26%	septembre 2016	4 000		4 000
Billet	5,28%	février 2017	2 000		2 000
Billet	6,47%	avril 2018	5 000		-
			42 640		42 640
Partie à court terme de la dette à long terme			-		5 000
			42 640	\$	37 640 \$

Des intérêts de 2 871 000 \$ (2 812 000 \$ pour 2007) ont été versés à des sociétés apparentées.

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

9. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La société a adopté le chapitre 3855, "Instruments financiers - comptabilisation et évaluation" et le chapitre 3861, "Instruments financiers – informations à fournir et présentation » du Manuel de l'ICCA.

Les instruments financiers de la société comprennent les comptes débiteurs, le découvert bancaire, les comptes créditeurs et charges à payer ainsi que le montant à payer à des apparentés et la dette à long terme à payer à des apparentés. La juste valeur de ces instruments, sauf celle de la dette à long terme décrite ci-après, se rapproche de la valeur comptable vu leur échéance rapprochée.

La société a classé ses actifs financiers comme prêts et créances. Les passifs financiers ne sont pas tous détenus à des fins de transaction. Les prêts et créances et les passifs financiers non détenus à des fins de transaction sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui est leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale.

La juste valeur de la dette à long terme indiquée à la note 8, y compris la partie à court terme, est fondée sur les taux qui seraient effectivement consentis à la société sur une dette comportant des modalités et une échéance similaires. La juste valeur estimative de la dette à long terme s'établissait à 41 895 000 \$ au 31 décembre 2008 (44 348 000 \$ au 31 décembre 2007) alors que la valeur comptable était de 42 640 000 \$ (42 640 000 \$ au 31 décembre 2007).

La concentration potentielle du risque de crédit relatif aux comptes débiteurs de la société est limitée en raison du grand nombre de comptes clients qui composent le solde des comptes débiteurs. Selon la direction, une provision adéquate a été constituée pour tenir compte de la possibilité de non-recouvrement des comptes débiteurs. En outre, la direction revoit régulièrement cette provision et la modifie au besoin.

10. CAPITAL-ACTIONS

	31 décembre 2008		31 décembre 2007	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Actions ordinaires				
Autorisées	2 000		2 000	
Émises	1 135	218 \$	1 135	218 \$
Total		218 \$		218 \$

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

11. ENGAGEMENTS

BAIL

Les paiements minimaux futurs exigibles en vertu d'un contrat de location-exploitation s'élèvent à 6 422 000 \$ et se répartissent comme suit:

2009	495	\$
2010	498	
2011	529	
2012	529	
2013	529	
2014 et par la suite	3 842	
	6 422	\$

SYSTÈME D'INFOMRATION CLIENTS (SIC).

En 2008 la société a signé une entente avec un fournisseur pour faire l'acquisition, l'intégration et la maintenance d'un nouveau système SIC dont l'implantation est prévue en 2009. Le montant total de l'obligation contractuelle est de 1 418 875\$ et les paiements périodiques à effectuer au cours de 2009 sont conditionnels à l'achèvement des phases d'exécution. Au 31 décembre 2008, la société a payé 664 722\$ à ce fournisseur.

12. VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	2008	2007
Comptes débiteurs	(1 210) \$	(1 431) \$
Impôts sur les bénéfices à payer	(407)	495
Stocks	56	45
Frais payés d'avance	41	(49)
Comptes créditeurs	961	(1 866)
Montant dû à un apparenté	1 885	450
	1 326 \$	(2 356) \$

GAZIFÈRE INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

(tous les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars)

13. ÉVENTUALITÉS

La société fait présentement l'objet de 20 actions en justice pour une somme de 266 000 \$. Celles-ci ont trait à des dommages causés par des bris d'appareils en location. À l'heure actuelle, la responsabilité de la société n'est pas établie et les montants de règlement probables ne sont pas connus. Aucune provision n'a été comptabilisée pour les pertes qui découleraient de ces actions. Elles seront, le cas échéant, imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les règlements auront lieu.

14. GESTION DU CAPITAL

La société doit maintenir une proportion de 40% de capitaux propres à l'intérieur de la structure de son capital. Le taux de rendement des capitaux propres est approuvé par la Régie. Tout bénéfice supérieur au taux autorisé est partagé entre les clients et la société, sous réserve de la réalisation de certains objectifs de performance. Au 31 décembre 2008, la société a satisfait à l'exigence du ratio de capitaux propres.

Dans sa gestion du capital, la société prend en considération les caractéristiques de ses actifs ainsi que les prévisions de ses besoins en trésorerie. La gestion du capital comprend l'émission de dettes à long terme, le remboursement de dettes courantes, le paiement de dividendes et l'utilisation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ainsi que toute autre variation de la trésorerie et de ses équivalents.

La société considère que son capital est constitué des capitaux propres, de la dette à long terme et du découvert bancaire.

15 COMPARAISON DES ÉTATS FINANCIERS

À des fins de comparaison, le classement de certains postes de l'exercice précédent a été modifié selon la présentation adoptée en 2008.